

Compte rendu Conseil Portuaire du 29 juin 2023

Présents :

- Louis GALDOS, *représentant la Communauté de Communes MACS*
- Patrick LACLEDERE, *représentant la Commune de Capbreton (titulaire)*
- Jean-Yves SORIN, *représentant la Commune de Capbreton (suppléant)*
- Willy BORDESSOULLES, *représentant les navigateurs (titulaire)*
- Claude MOULIN, *représentant les navigateurs (titulaire)*
- Franck SOULAT, *représentant les navigateurs (suppléant)*
- Pierre Alexandre MARTINEZ, *représentant les services nautiques (titulaire)*
- Thierry BUISSON, *représentant les associations touristiques liées à la plaisance (suppléant)*
- Patrick MUZELLEC, *représentant la SNSM (titulaire)*

Excusés :

- Pierre FROUSTEY, *représentant la Communauté de communes MACS*
- Yannick CHEVALIER, *représentant les navigateurs (titulaire)*
- Didier HIZARD, *représentant les navigateurs (suppléant)*
- Sylvie BERGEROO et Jean Luc DELPUECH, *représentant le Conseil Départemental 40 (titulaire et suppléant)*
- Thomas LETHIERRY D'ENNEQUIN, *représentant la C.C.I des LANDES (titulaire)*
- Françoise BRARD, *représentant la C.C.I des LANDES (suppléant)*

Assistés de M. Guillaume BAUDOIN, DGS de la Communauté de communes MACS, Mme FAURE, chef du service port et lac, Mme BEGARDS, MM LACOUETTE et OLLIVIER, service port et lac et de Denis DUPOUY, cellule développement territorial.

Ouverture de la séance à 11h15 par Louis GALDOS

L. GALDOS démarre le conseil portuaire par remercier l'ensemble des participants pour le bon déroulement et la réussite de la fête de la mer.

Jean Claude OLLIVIER fait un point sur les travaux et précise que le contrôle des anodes a été fait par la société Bac Corrosion Control ; les anodes fonctionnent bien et le contrôle annuel est nécessaire et sera fait.

P.A. Martinez prend la parole et précise la nécessité de faire du préventif ; J.C. OLLIVIER réponds que le contrôle annuel qui sera fait correspond bien à du préventif.

L. GALDOS précise ensuite que les travaux de la salle inter association sont terminés. Elle est régulièrement occupée, suite à la remise des clefs qui a été faite à chaque association lors d'une réunion qui s'est tenue le 15 mai 2023. Une réunion est prévue avec les associations le 30 juin pour échanger sur la fête de la mer et sur les éléments vus en conseil portuaire.

DRAGAGE DU BASSIN PORTUAIRE

J.C. OLLIVIER que le dossier sera présenté en bureau communautaire le 5 juillet 2023 ; nous n'aurons pas d'informations avant cette date.

Une demande est faite afin d'avoir une bathymétrie à la fin des travaux : J.C. OLLIVIER précise qu'il y en aura une en début, 1 en cours de travaux et 1 en fin de travaux. Fabienne FAURE précise qu'habituellement, les bathymétries sont faites régulièrement.

Monsieur BORDESSOULLES demande si l'appel d'offres est ouvert au niveau européen ? étranger ? Guillaume BAUDOIN répond positivement et rajoute que cela était déjà le cas précédemment ; la passe a été draguée par une entreprise étrangère (hollandaise).

Monsieur LACLEDERE prend la parole et demande la date prévue des travaux : J.C. OLLIVIER précise que le démarrage des travaux est autorisé à partir du 01^{er} octobre 2023 sur l'autorisation reçue (cf arrêté).

Des éléments complémentaires pourront être précisés après le 5 juillet, date du bureau communautaire.

PROJET PORT D'AVENIR

Ensuite, L. GALDOS présente Denis DUPOUY et ses missions sur le projet « port d'avenir ».

D. DUPOUY détaille le service qu'il a intégré à la C.C. MACS et ses missions sur le projet port d'avenir : cellule développement territorial liée au projet de territoire qui a pour but de maintenir la qualité de vie sur le territoire MACS malgré, entre autre, l'accroissement de la population.

Il précise ensuite que le port de Capbreton est un sujet phare du projet de territoire avec la fin de concession et explique les dossiers d'appels à candidature fonction des besoins pour nos plaisanciers. Le bureau d'études a été choisi et les phases de concertation sont en cours avec l'ensemble des acteurs du port. Ces phases ont pour but de connaître les réels besoins des usagers et également de permettre de faire des choix pour les prochaines installations sur la zone technique.

Les prochaines étapes dans ce projet : rendez-vous plutôt « techniques » sur les dossiers et, en septembre 2023, retour sur le projet avec les éléments stratégiques qui seront mis en place en tenant compte des contraintes urbaines présentes sur Capbreton. Il faut garder en tête l'idée générale de ce projet : adapter aujourd'hui les services aux besoins des usagers en occupant au mieux les espaces.

Monsieur BORDESSOULLES interpelle les services en précisant que le port est un dossier mais qu'il faut développer aussi les services de la commune de Capbreton qui apparaissent un peu « vieillots ». Monsieur le maire de Capbreton prend la parole pour répondre et précise qu'il est effectivement nécessaire de réaménager certains secteurs. Les études sont en cours, les travaux se font par tranche avec des projets cohérents et sur plusieurs années. La partie voirie entre le ponton G et le quai bonamour est en cours. Les autres phases se concrétiseront ultérieurement. Il y a également le confortement des quais en collaboration avec la CC MACS, rajoute Monsieur le maire qui tient à remercier la CC.